



**UNION OF TAXATION EMPLOYEES - PSAC
SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT - AFPC**

233, rue Gilmour St., Suite 800
Ottawa, ON K2P 0P2
Tel.: (613) 235-6704
Fax.: (613) 234-7290
www.ute-sei.org

**CONGRÈS 2017 CONVENTION
JULY 19 - 22 JUILLET
OTTAWA, ON**

**RAPPORT DU PRÉSIDENT
AU CONGRÈS NATIONAL
2017**

C'est la dernière fois que j'ai l'honneur de présenter un rapport du président à notre Congrès triennal national. Mon rapport traitera de ma présidence des trois dernières années.

Selon les Statuts du SEI et plus spécifiquement le Statut 10, les fonctions particulières de la présidence sont :

FONCTIONS DES DIRIGEANTES ET DIRIGEANTS

Article 1 - Présidence

La présidente ou le président:

- (1) représente le SEI au Conseil national d'administration de l'AFPC, tel que l'exigent les Statuts de l'AFPC;
- (2)
 - (a) fait respecter les Statuts de l'AFPC et les Statuts du SEI.
 - (b) préside toutes les réunions et tous les congrès;
 - (c) est membre d'office de tous les comités;
 - (d) s'acquitte de toutes les fonctions qui découlent de la présidence;
- (3) rend compte au Comité exécutif, au Conseil exécutif et au Congrès;
- (4) soumet des rapports écrits de son administration et des affaires du SEI à chaque réunion régulière du Conseil exécutif et à chaque congrès;
- (5) est responsable de la gestion administrative, du contrôle et de l'affectation du personnel au bureau national;

- (6) a la responsabilité de recevoir et de conserver toutes les sommes d'argent du SEI, et d'en disposer conformément aux directives du Conseil exécutif;
- (7) voit à ce que les avis et l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil exécutif, du Comité exécutif, de la conférence des présidentes et des présidents et du congrès, soient rédigés et distribués à l'avance;
- (8) est responsable du procès-verbal de toutes les réunions du Conseil exécutif, du Comité exécutif, et des conférences des présidentes et présidents, et contresigne ces procès-verbaux avec la première vice-présidente ou le premier vice-président;
- (9) est responsable de la préparation d'un compte rendu complet de tout congrès;
- (10) s'assure que les copies des procès-verbaux des réunions du Conseil exécutif ou du Comité exécutif soient envoyées à chaque section locale dans les quatre (4) semaines et à ce que le compte rendu de tout congrès soit envoyé à chaque section locale dans les quatre (4) mois;
- (11) s'assure à ce que le bureau national dispense des services dans les deux langues officielles;
- (12) s'assure que les directives, politiques et procédures du SEI sont actualisées et subséquemment expédiées aux sections locales; et
- (13) s'acquitte de toutes les fonctions et obligations qui lui sont imposées par le Congrès et/ou le Conseil exécutif.

Ce sont nos Statuts qui fixent les fonctions particulières de la présidence, mais celle-ci reçoit aussi son orientation et/ou ses directives de l'organe de régie suprême de notre organisme, à savoir notre Congrès triennal, ainsi que du Conseil exécutif, du Comité exécutif, des Conférences des présidentes et présidents, des sections locales et des membres du SEI.

J'ai déposé un rapport écrit à chacune des réunions ordinaires du Conseil exécutif depuis le dernier congrès, et mon rapport chaque fois a été joint au procès-verbal de la réunion.

Ces trois années ont été occupées pour les membres, les exécutifs et les délégué-e-s syndicaux locaux, de même que l'Exécutif national. Une bonne part du travail que font nos dirigeantes et dirigeants nationaux et les exécutifs locaux les a tenus occupés presque à temps plein. Notre employeur nous a gardés occupés et actifs, et nos membres exigent l'excellente représentation à laquelle ils en sont venus à s'attendre de leur syndicat, le Syndicat des employé-e-s de l'Impôt.

J'aimerais remercier officiellement les membres de soutenir leur syndicat. Il doit être bien clair que sans eux, nous ne pourrions rien accomplir. Nos membres ont montré à plusieurs reprises qu'ils sont résolus à réaliser ce qui est important pour eux. L'appui qu'ils manifestent à l'égard de nos activités a une incidence directe sur le résultat de nos efforts. En effet, ils nous ont soutenus pendant les quatre années que nous avons passées à la table des négociations, et au moment de rédiger le présent rapport, nous retournons négocier la clause de révision et nous avons leur appui. Nous avons tenu beaucoup d'activités et de réunions, autant durant nos consultations avec la direction de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à tous les échelons qu'en étant simplement présents à nos réunions locales. Nous devons toujours veiller à ce que nos membres prennent part à leur syndicat.

Les exécutifs et les délégué-e-s syndicaux locaux méritent aussi notre reconnaissance, car ce sont eux qui se mettent à l'avant-poste du syndicat pour les membres. Ce sont eux qui écoutent les membres, les représentent aux stades initiaux, font passer le message syndical, tiennent les votes et mènent les campagnes. Leur travail a une valeur inestimable pour l'organisation. Le succès du militantisme à l'échelle locale peut en grande partie être attribué aux exécutifs et aux délégué-e-s syndicaux locaux. Je sais que, parfois, ce travail peut paraître ingrat, mais le dévouement, l'entraide, la motivation et la persévérance nous animent toujours. L'ARC reconnaît que nous ne sommes pas un syndicat à tenir pour acquis.

Je tiens à remercier les membres du Conseil exécutif. Au bas mot, ils ont tous des idées bien arrêtées, sont passionnés et accordent une grande importance aux sections locales. Cependant, je peux affirmer que ces trois dernières années, nous avons travaillé en collaboration comme une seule entité malgré nos divergences d'opinions. Nous avons connu un changement de personnel important à l'Exécutif national, qui a créé une nouvelle dynamique à la table. Néanmoins, l'idée-force, les solutions et le dévouement demeurent le fondement de nos efforts.

Enfin, j'aimerais aussi remercier les membres du personnel du Bureau national de leur contribution au Syndicat des employé-e-s de l'Impôt. Leur travail quotidien et les efforts qu'ils mettent dans les comités nationaux demeurent exemplaires. Beaucoup de membres se sont ajoutés à notre personnel ces trois dernières années : notre consœur Andrea Holmes et nos confrères David Girard et Mathieu Juneau en tant qu'agents des relations de travail, nos consœurs Christiane Pagé et Connie Nuñez comme adjointes administratives, et notre confrère Liam Merrigan à titre d'adjoint financier administratif. De plus, nos consœurs Debbie Ferguson et Kayla Minor ont travaillé pour nous temporairement à titre d'agentes des relations de travail lorsque nous étions à court d'employés, et elles ont toutes les deux fait un excellent travail. Je leur souhaite beaucoup de succès dans leurs projets. Notre consœur Louise James a pris sa retraite en juin cette année. Nous lui souhaitons de vivre une belle retraite bien méritée et la remercions de son dévouement et de son travail acharné.

J'aimerais maintenant revenir sur certains grands enjeux auxquels nous avons fait face depuis notre dernier Congrès.

Négociations

Nous avons enfin terminé un long processus de négociations collectives et signé une convention le 25 octobre 2016. Nous avons entamé les négociations en juillet 2012 avec l'échange de demandes. Les membres, le Conseil exécutif et l'équipe de négociation se sont employés à s'assurer de recevoir un contrat juste et équitable. Malgré toutes les pressions exercées par la direction et le syndicat lui-même, ils n'ont pas fléchi et ont montré au gouvernement et à la direction que ce syndicat ne serait pas écarté et qu'il ne se fléchirait pas sous leurs tactiques de pression. Félicitations à vous tous.

Finances

J'appuie sans réserve les changements qui ont été institués au cours des trois dernières années afin de mieux gérer les dépenses et nos avoirs. Nous devons continuer de surveiller nos fonds, de contrôler et comptabiliser nos dépenses et de planifier pour l'avenir. Nous devrions toujours planifier de quatre à cinq années d'avance.

L'état des finances de l'AFPC revêt aussi une grande importance pour les membres du SEI. Le contrôle et la surveillance efficaces des finances au sein de l'AFPC étaient au nombre des éléments que les délégué-e-s du SEI ont réclamés à chaque congrès de l'AFPC. Il faut cela pour en donner pour leur argent aux membres du SEI.

Communication

Je sais que nous avons continué d'améliorer nos communications avec les membres au cours des trois dernières années. Voici **certaines** de nos activités à cet égard :

- le travail précieux de notre Comité des communications;
- le Bulletin du SEI;
- le système « Souscription » dans notre site Web;
- la mise à jour rapide de notre site Web;
- notre nouveau site Web amélioré;
- la mise à jour et la distribution continues de nos publications;
- l'aspect formation continue de notre Conférence des présidentes et présidents;
- les cours et séances de formation du SEI sur les questions particulières, qui sont donnés au niveau national ou régional;
- la mise à jour de nos besoins d'informatique et de technologie;
- la présentation de rapports sur les travaux de tous nos comités;
- nos conférences régionales et nationales.

Conseil national d'administration (CNA) de l'AFPC

En tant que président national du Syndicat des employé-e-s de l'Impôt, je suis membre du Conseil national d'administration (CNA) de l'Alliance et j'y représente les intérêts de nos membres. Le Conseil se réunit trois fois par année. J'ai voté conformément aux politiques du SEI et dans l'intérêt supérieur de nos membres sur toutes les questions.

Notre confrère Marc Brière est toujours présent aux réunions, non seulement pour y formuler ses commentaires et donner des conseils, mais aussi pour qu'une autre personne regarde et écoute afin de ne rien manquer.

Je me sens parfois comme un loup solitaire à ces séances et je me débats souvent avec les décisions qui y sont prises. Il est devenu manifeste au fil des ans que moins d'activités de l'AFPC sont réalisées par l'entremise du CNA; elles sont plutôt gérées par le Comité exécutif de l'Alliance (CEA) derrière des portes closes. Cependant, soyez assurés que je voterai toujours en ayant à l'esprit les membres du SEI.

Comités du SEI

Les comités se sont employés avec une grande énergie à s'acquitter de leur mandat et à faire rapport aux membres par leurs procès-verbaux ou leurs rapports au Conseil exécutif. Les bulletins et/ou les notes de service ont toujours été publiés en temps utile pour les membres des sections locales. Non seulement les comités s'emploient tous à améliorer leur produit respectif, mais ils s'efforcent aussi de communiquer les résultats et/ou de recueillir les commentaires nécessaires d'une manière plus efficace. La plupart des comités sont autonomes, et leur présidente ou président tient le président national au courant de leurs progrès.

Activités du Conseil exécutif

Voici une liste de **certaines** des points que le Conseil a traités au cours des trois dernières années :

- il a élargi la liste des événements syndicaux autres que ceux du SEI qui sont approuvés;
- il a traité des questions demeurées en suspens au dernier congrès;
- il a adopté les affectations des comités;
- il a continué d'appuyer l'organisme International Children's Awareness (ICA), autant financièrement qu'en envoyant des bénévoles travailler avec le major Smith chaque année (une étudiante ou un étudiant financé à 100 % et un membre subventionné), et a également décidé que si le SEI ne reçoit pas de candidatures d'une étudiante ou d'un étudiant et/ou d'un membre qualifié au cours d'une année donnée, la somme qui aurait été dépensée sera donnée directement à l'ICA;
- il a tenu les résolutions en instance du SEI;
- il a créé deux nouvelles sections locales dans la région de la capitale nationale (RCN) afin d'aider à atténuer certains des problèmes concernant la prise de contact avec les membres de cette région;

- il a réaffecté et/ou approuvé le dépassement de certains postes budgétaires, selon la nécessité;
- il a adopté plusieurs recommandations du Comité des récompenses et des titres honorifiques pour la présentation de divers prix;
- il a adopté les changements proposés aux Statuts et Règlements pour les soumettre au congrès;
- il a rencontré la direction de l'ARC aux niveaux régional et national pour traiter de divers sujets. Étant donné que les négociations contractuelles ont été prolongées indéfiniment, le syndicat n'a pas pris part au travail du comité mixte pendant une longue période visée par le présent rapport, sauf dans les cas où nous étions légalement tenus de le faire ou lorsque nous étions obligés de protéger les droits contractuels des membres.

Santé et sécurité

Le Comité permanent de la santé et de la sécurité du SEI a tenu une conférence nationale du 5 au 8 novembre 2015 à Ottawa. Les membres du comité ont travaillé d'arrache-pied et ont conçu une conférence très instructive. Les participants y ont obtenu une masse de renseignements précieux pour leurs propres comités en milieu de travail. Je les remercie de leur excellent travail.

Équité

Comme préambule à la conférence nationale, trois conférences régionales des chances égales ont eu lieu à divers moments dans différentes villes en 2015. Celles-ci se sont avérées être une occasion d'apprentissage formidable pour beaucoup de militants en faveur de l'équité dans l'ensemble du pays. La Conférence nationale des chances égales a eu lieu du 13 au 16 octobre 2016, et d'après les évaluations reçues, elle a été une grande réussite. Les responsables de l'organisation ont de quoi être très fiers. À ma connaissance, le SEI est l'un des premiers éléments à offrir ce genre de conférences à ses membres. Chaque membre y est bienvenu et il n'y a personne qui n'apprend rien, n'enseigne rien ou ne partage rien à ces conférences. Nous sommes un syndicat inclusif, qui tente de sensibiliser ses membres à tous les enjeux. Le Syndicat fait partie de l'équité, et l'équité fait partie de notre syndicat.

DERNIÈRES OBSERVATIONS

En tant que membre du Conseil, j'ai eu l'occasion de travailler avec un groupe de personnes très dévouées, que je remercie toutes. Si la nature et les responsabilités de notre travail sont parfois controversées, nous sommes quand même demeurés un groupe de travail cohésif et respectueux, travaillant toujours dans l'intérêt supérieur des membres.

Nous sommes à une époque où nos sections locales doivent être aussi vigoureuses que possible. Nous devons être des dirigeantes et dirigeants ouverts et proactifs et, chose extrêmement importante, encourager et permettre la participation de nos membres. Les sections locales, avec l'aide de leurs membres, sont la clé de notre succès. Elles doivent faire partie de la solution.

Et n'oublions pas que l'arche de Noé nous a appris tout ce qu'il faut savoir :

- (1) Ne manquez pas le bateau.
- (2) N'oubliez pas que nous sommes tous dans le même bateau.
- (3) Prévoyez. Noé a construit son arche avant qu'il se mette à pleuvoir.
- (4) Restez en forme. Quand vous aurez 600 ans, quelqu'un pourra vous demander de faire quelque chose de vraiment gros.
- (5) Ne faites pas attention à la critique; faites ce qu'il faut.
- (6) Construisez votre avenir en terrain élevé.
- (7) Par souci de sécurité, voyagez deux par deux.
- (8) Deux têtes valent mieux qu'une.
- (9) La vitesse n'est pas toujours un avantage; les escargots étaient à bord avec les guépards.
- (10) Lorsque vous êtes stressé-e, laissez-vous flotter un bout de temps.
- (11) Rappelez-vous que l'arche a été construite par des amateurs; le Titanic l'a été par des professionnels.
- (12) Rappelez-vous que les pic-bois à l'intérieur sont un plus grand danger que la tempête dehors.

Je veux attirer l'attention sur un grand défi auquel nous sommes toujours confrontés, à savoir les rivalités des sections locales. Permettez-moi de commencer par la citation suivante de notre consœur Bannon dans son Rapport de la présidente au congrès de 2011.

"Par contre, je continue de voir des Exécutifs locaux consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des conflits internes entre eux. Cela n'est ni productif ni sain pour les membres de la section locale. Les seules personnes à qui cela fait mal, ce sont les membres, et cela ne fait certainement rien pour donner de la crédibilité à la section locale aux yeux de l'employeur. Les dirigeantes et dirigeants locaux, régionaux et nationaux passent des heures et des heures là-dessus et cela doit cesser. Il n'est pas nécessaire d'être les meilleurs ami-e-s du monde ni d'aimer tout le monde pour bien travailler avec les autres. C'est une chose que j'ai abordée à la première Conférence des présidentes et présidents après mon élection il y a douze ans et, semble-t-il, peu importe combien de fois j'essaie de m'y attaquer, le problème ne disparaît pas. Honnêtement, je suis à bout de ressources dans ce dossier. Si vous participez pour vous-mêmes, vous n'êtes pas là pour les bonnes raisons. Il n'y a pas de « MOI » dans le SYNDICAT! Mais tout ce que j'entends depuis un certain temps, c'est moi, moi, moi... qu'est-ce qu'il y a là pour moi? Cette attitude n'est pas LA MANIÈRE DU SEI! Nos membres devraient être la première et la dernière considération dans tout ce que nous faisons et dans les décisions que nous prenons. Nos membres devraient être la raison et la motivation de tout ce que nous faisons, y compris la raison pour laquelle nous sommes là".

Et pourtant, les rivalités des sections locales demeurent le plus grand défi de notre syndicat. Ce problème persiste depuis beaucoup trop longtemps. Il semble que nous soyons incapables de communiquer avec certaines personnes. Il est temps pour nous tous de faire une introspection et de déterminer pourquoi nous nous investissons dans l'organisation. Au cours des trois dernières années, j'ai vu des sections locales presque détruites par les rivalités, la paresse et l'absence de leadership. J'ai été personnellement témoin de membres, d'anciennes dirigeantes ou d'anciens dirigeants dont l'objectif premier était de détruire la section locale de l'intérieur, simplement pour montrer qu'ils étaient ceux à qui revenait le poste d'Exécutif. La plupart de ces luttes étaient fondées sur des motifs très égoïstes ou des vengeance personnelles. Les membres méritent mieux. Les actes de ce genre sont méprisables et ont seulement un effet néfaste sur le véritable sens du syndicalisme. Nous sommes ici pour les membres : pour travailler en leur nom, pour traiter les gens avec respect et dignité et non pas pour nous prouver quelque chose ou pour rabaisser quelqu'un d'autre. Lorsque vous entendez des personnes se plaindre d'autres dirigeantes ou dirigeants ou dénigrer d'autres personnes, ou si vous croyez qu'elles nuisent aux progrès, sachez qu'elles n'agissent pas de la sorte pour les membres, mais uniquement dans leur propre intérêt. Nous devons être là pour les membres. Je joue un rôle dans le syndicat depuis février 1975. J'ai occupé à peu près tous les postes possibles et j'ai toujours agi dans l'intérêt des membres. Je me suis toujours demandé quelle serait l'incidence de tel geste ou de telle décision sur les membres.

Je m'en voudrais de ne pas profiter de l'occasion pour remercier mes consœurs Pierrette Labrie et Annette Melanson et mon confrère Shane O'Brien de leur soutien indéfectible et des nombreuses contributions qu'ils ont apportées au cours des trois dernières années.

Je remercie également les membres de ma famille qui sont toujours là pour moi. Je suis fier de ma fille Angela, qui est présente, ici, au congrès, et qui est chef déléguée syndicale de sa section locale. Elle perpétuera nos valeurs familiales. Je remercie ma femme, Gesine, sans qui je n'aurais jamais pu passer à travers les six dernières années. Gesine, mon cœur et mon âme t'appartiennent. Merci, mon amour.

Je vous remercie tous du fond du cœur.

Voilà un tableau, brossé à grands traits, de certaines des initiatives auxquelles j'ai participé au cours des trois dernières années. C'est avec un réel plaisir que j'ai travaillé dans l'intérêt du SEI. Être membre du SEI, c'est à la fois un honneur et un privilège. Merci à tous de me donner cette formidable occasion et ce grand honneur de vous représenter à titre de président national du SEI.

Pour conclure, je citerai Abraham Lincoln :

« Le plus fort lien de sympathie entre les hommes après les relations familiales devrait être celui qui unit les travailleurs de toutes les Nations. »

Respectueusement soumis et solidairement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Robert Campbell', with a stylized, flowing script.

Robert Campbell
Président national